

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 35 (1938)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

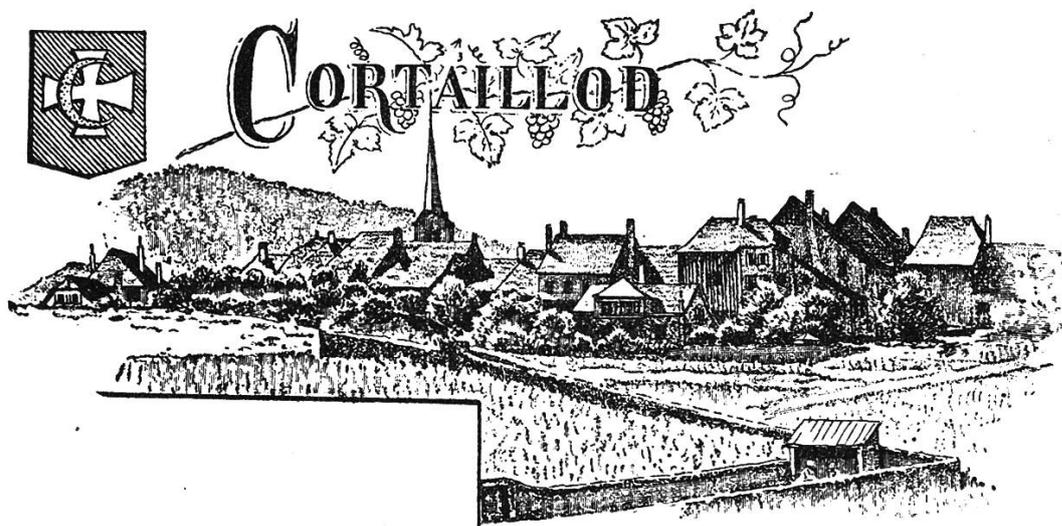
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE



Journée Romande

le 14 août 1938

sur le lac de Neuchâtel et ses rives

Comme l'indiquait le *Bulletin* de juillet, afin de ne pas rompre la tradition des fêtes romandes — car aucune section ne s'est offerte — le Comité de la Fédération neuchâteloise, d'entente avec le Comité central, organise une Journée ou fête romande. Cette modeste fête d'un jour remplacera les deux journées habituelles et donnera à chacun l'occasion de fraterniser.

Le but choisi est une charmante croisière sur notre beau lac de Neuchâtel, endroit centré que chacun atteindra facilement. Un bateau spécial sera à notre disposition. Il pourra transporter 350 à 400 personnes, donc suffisant pour une forte participation, ce que nous comptons vu le prix modique de la carte de fête.

Le repas de midi aura lieu à Cortailod, un agreste et sympathique village viticole agrippé au coteau qui, tel un lézard, se chauffe au soleil au milieu de ses vignes renommées. Car vous le savez, son vin est, dit-on, un des meilleurs de la région. Philippe Godet n'a-t-il pas chanté dans son fameux *Tour du Canton* :

A Cortailod, buvez sans faute
Le fameux *Diable de la Côte*.
Les gens naguère y tuaient, dit-on,
Les hannetons à coups d' canon.

Ah... là, ces farceurs de *Britschons* ne vous ont-ils pas collé le sobriquet de *Carcoies* aux habitants de ce charmant village. Mais farceurs, farceurs et demi, ceux-ci comprennent la plaisanteries et vous flanquent des *carcoies* (hannetons) à tous propos.

L'après-midi, une petite exposition de nouveautés apicoles sera visible au collège et une visite du rucher de l'Orphelinat de Belmont aura lieu. Belmont se trouve à 20 minutes de Cortaillod. C'est là que vécut le regretté M. Ulrich Gubler, apiculteur émérite, qui joua un grand rôle dans l'apiculture mobiliste du siècle dernier. Il fut membre fondateur de la Côte Neuchâteloise et président romand durant plusieurs années.

Programme de la journée.

Les trains direction Bienne et Jura bernois arrivent à Neuchâtel à 7 h. 50 et 8 h., ceux de Lausanne à 8 h. 33, des Montagnes neuchâteloises à 8 h. 26.

- 9 h. Départ du bateau du port de Neuchâtel.
- 9 h. 20 Passage à St-Blaise.
- 9 h. 45 » à Cudrefin.
- 10 h. 10 » à Portalban.
- 10 h. 30 » à Chevroux.
- 11 h. Arrivée à Estavayer.
- 11 h. 50 Passage à Chez-le-Bart.
- 12 h. 15 Arrivée à Cortaillod.

Le bateau fera arrêt dans tous les ports. Les apiculteurs pourront donc le prendre où cela leur convient et rentrer le soir avec un bateau de service. Le retour de cette façon est compris dans le prix de la carte de fête.

- 13 h. Dîner à Cortaillod dans la Grande Salle.

Menu

Potage
Palée du lac, sauce neuchâteloise
Haricots garnis, paysanne, jambon
Pommes persillées
Dessert, fruits et gâteaux

15 h. Visite d'une petite exposition de nouveautés apicoles, ainsi que du rucher et de l'Institut de Belmont.

16 h. 30 Collation du départ, vin d'honneur offert par les autorités du village.

Retour en tram à Neuchâtel ou avec un bateau de service, à volonté.

Départs des trams de Cortaillod : 17 h. 22 ou 17 h. 42 pour les correspondances de Neuchâtel.

Départs des trains : direction Lausanne, 18 h. 23 ; direction Bienne, 18 h. 20 ; direction Le Locle, 18 h. 30.

bateau, sans compter l'année apicole qui s'annonce meilleure que l'on ne pensait, encouragera chacun à venir avec sa famille. Nous y rencontrerons certainement tous les habitués à nos fêtes romandes, le Comité central au complet et nos sympathiques amis de Suisse alémanique.

Le mot d'ordre sera donc : *Tous à Neuchâtel le 14 août et vive la Romande !*

Encore un dernier mot : emportons tous avec nous une provision de bonne humeur et son accordéon ou harmonica pour ceux qui jouent de ces instruments.

Comité de la Fédération neuchâteloise.

Belle journée en perspective !

Félicitons chaleureusement les membres du Comité de la Fédération neuchâteloise d'avoir pris l'heureuse et courageuse initiative d'organiser la fête de la Romande en 1938.

Nous pensions aller fraterniser cette année-ci avec nos amis de Genève. Malheureusement, la sournoise « fièvre aphteuse » sévissait encore ce printemps avec violence dans toute la campagne genevoise, si bien que bon nombre d'apiculteurs risquaient d'être séquestrés et de ne pouvoir participer à notre manifestation. En outre, la gelée et la sécheresse ont également durement éprouvé les paysans et les maraîchers genevois, de sorte que les apiculteurs de cette contrée ont dû renoncer à recevoir leurs collègues romands.

Fallait-il donc laisser tomber la fête de la Romande cette année ? C'eût été vraiment dommage, d'autant plus que cette manifestation apicole aura lieu en 1939 à Zurich, à l'occasion de l'Exposition nationale.

Aussi, pour être agréables aux nombreux et fidèles participants des journées de la Romande, nos amis de Neuchâtel ont organisé, d'entente avec le Comité central, cette manifestation chez eux. Ils nous convient donc à une charmante croisière sur leur lac enchanteur, avec dîner à Cortaillod, et le tout pour le prix très modique de fr. 6.50.

Rendons hommage à nos amis neuchâtelois pour cette heureuse

A découper et envoyer sous enveloppe affranchie, jusqu'au 10 août, à

Monsieur LOUIS HÆSLER-WYSS

*Secrétaire de la Fédération
cantonale neuchâteloise d'apiculture*

ST-AUBIN (Neuchâtel)

initiative. Aussi retenons tous, amis apiculteurs, la date du 14 août. Qu'un nombreux contingent de tous les cantons romands réponde donc avec beaucoup d'empressement à l'aimable invitation de nos amis neuchâtelais. L'année 1938 marque heureusement la fin des années déficitaires ; nous pouvons aisément et de bon cœur nous payer le petit luxe d'une joyeuse randonnée en terre neuchâtelaise.

Nous aurons le grand plaisir de nous revoir entre amis apiculteurs, de resserrer les liens de l'amitié et de discuter nombre de questions concernant l'apiculture en terre romande.

Prenez donc vos avances, amis apiculteurs, lisez dans le présent *Bulletin* tout ce qui concerne cette journée de la Romande, et surtout *inscrivez-vous à temps* pour ne pas compliquer le travail des membres organisateurs. Nous vous disons donc : au grand plaisir de vous revoir très nombreux le 14 août !

L. Gapany, prés.

Avis aux constructeurs

Lors de la Journée romande, le 14 août 1938, à Cortaillod, *une exposition de nouveautés et curiosités apicoles* sera organisée. Messieurs les constructeurs et apiculteurs qui auraient des objets intéressants à présenter sont priés de les expédier à M. J. Natter, concierge du collège, Cortaillod, *jusqu'au 10 août*, dernier délai.



Conseils aux débutants pour Août

Nous nous souviendrons de cette période de fin juin et début de juillet... De tous côtés, on nous écrivait, ou téléphonait ou l'on était venu nous voir à St-Sulpice, pour nous dire : J'ai voulu extraire, le miel reste dans les rayons, même non operculés, il est cristallisé. Le même phénomène se présentait aussi chez nous et, selon les informations reçues du Liebefeld, en Suisse allemande aussi. Nous ne savions que répondre. En consultant notre biblio-

thèque, nous n'avons rien trouvé de semblable dans l'histoire, même en remontant 50 ans en arrière. Après entente avec notre cher Dr Morgenthaler, nous avons lancé, au début de juillet, une circulaire à tous les présidents de sections, aux inspecteurs de ruches, leur conseillant de tremper les rayons dans l'eau, de les rendre ensuite aux colonies et de renseigner ensuite le *Bulletin* ou le *Liebefeld*. Cette idée nous était venue à la suite d'essais très nombreux faits pour tirer parti de ces rayons cristallisés. On aurait pu sans doute les garder pour le printemps prochain... mais la récolte n'étant pas terminée, il aurait fallu faire construire de nouveaux rayons en attendant, ce qui compliquait les affaires.

Quel a été le résultat ? Nous avons le plaisir de dire que si le moyen n'est pas parfait, s'il reste des cellules operculées et ne laissant pas sortir leur trésor, cependant la plus grande partie du miel a été retravaillée par nos abeilles, l'eau d'excédent a été évaporée et la nouvelle extraction livre un miel au goût délicieux et de densité normale. Ainsi les bâtisses sont sauvées, le miel n'est pas perdu et de plus, chose importante à cette saison, cette activité forcée dans les ruches a maintenu la vie, la ponte (nous avons même retrouvé du couvain dans deux de ces hausses rendues), conséquence heureuse de ce contretemps qui a inquiété un grand nombre d'apiculteurs. Nous avons reçu, dès le 15 juillet, diverses lettres ou cartes, puis un téléphone, nous disant que la réussite était constatée avec le plus grand plaisir, ce qui nous a réjoui aussi.

Complétons ces indications par deux petits détails : en remettant les rayons trempés dans la hausse, il vaut mieux en mettre deux ou trois vides au milieu et les pleins dans les bords. L'abeille voulant avoir ses provisions au centre, on est sûr ainsi que ce miel cristallisé sera transporté, donc retravaillé, au centre de la hausse. Nous avons omis, mais cela allait de soi, de dire qu'avant de tremper les rayons, il fallait les désoperculer. En outre, nous avons conseillé l'eau tiède-chaude, mais un de nos correspondants (voir aux nouvelles des ruchers la lettre de M. Javet) a réussi avec de l'eau froide simplement, ce qui facilite encore les choses. Il ne faut naturellement pas tarder trop à extraire de nouveau ces rayons rendus, dès qu'ils sont operculés, sans attendre qu'ils le soient complètement. Ne vous pressez toutefois pas trop, il faut que la majeure partie soit operculée, signe de maturité. Il est probable que ce miel cristallisera tôt, c'est pourquoi il faudra le loger dès que possible dans les récipients voulus, de peur d'avoir à le trouver figé dans les épurateurs.

A quelque chose, malheur est bon. Cette vieille formule trouve son application. Chaque année, nous recevions en septembre ou octobre plusieurs plaintes : Je n'ai pas eu le temps d'extraire

mon miel et maintenant il est cristallisé dans les rayons. Nous ne connaissions aucun moyen de remédier à cela. Maintenant, nous savons comment procéder, mais qu'on ne prenne pas cela comme un oreiller de paresse pour se dire : On a tout le temps...

Les nouvelles sont en général bonnes, après avoir été très mauvaises jusqu'au début de juin. Une fois de plus, nous avons la preuve que la confiance, soutenue par le devoir accompli, a raison des pires situations. L'effet de la récolte a été, hélas, immédiat aussi sur les prix : nous avons pu constater qu'à Lausanne par exemple, les offres de miel, à des prix très inférieurs au prix fixé dans le numéro de juillet, étaient nombreuses. Quand comprendra-t-on la solidarité ? Pourquoi toujours craindre que le sol vous manque sous les pieds ? Le miel n'est pas une denrée qu'il faut vendre du jour au lendemain sous peine de la voir se détériorer.

Pour l'extraction, nos suggestions au sujet du calage de l'extracteur ont été suivies par beaucoup qui ont été satisfaits. Mais avec ces rayons cristallisés, il n'en était pas de même, car une partie gardait leur poids entier alors que d'autres se vidaient en partie d'où déséquilibre sérieux et obligation de rétablir un autre arrangement. Mais ces inconvénients causés par des rayons bien dodus sont moindres que ceux... des rayons vides que nous avons eus en 1936 et 1937...

Pour le reste de l'activité apicole en ce mois d'août, il n'y a pas grand'chose à dire : il va falloir déjà préparer l'hivernage, mais sous cette forme seulement du maintien de la ponte. Nous l'avons déjà dit plus haut : ceux qui ont eu le double ouvrage à cause des rayons cristallisés, ont aussi l'avantage de maintenir l'activité de la vie dans la colonie. Ailleurs, la miellée a le même effet, en partie du moins, si elle n'est pas trop forte et trop continue. Dans ce cas, toute la vie se porte sur la récolte et il en résulte une diminution presque complète de la ponte, ce dont on s'aperçoit après l'hivernage, soit trop tard, si l'on a négligé de faire naître de nouvelles générations.

Savez-vous à quoi en sont vos essaims et souches ? Leur avez-vous donné les soins nécessaires ? Sont-ils en état de passer l'hiver soit au point de vue rayons bâtis, provisions, soit à celui de la population ? Il est temps encore de leur donner l'impulsion nécessaire, si vous l'avez négligé jusqu'ici. Ne faites plus d'essaims artificiels, c'est trop tard, à moins que vous ne soyez un « as » et disposiez de rayons bâtis, etc. Il est préférable de faire venir un essaim fort de chez un spécialiste de cette partie. En somme, cela ne vous reviendra pas beaucoup plus cher, tout bien compté.

« In cauda venenum », disaient les Latins. Ce n'est pas du venin que je vous offre ou que je vous demande, mais tout le contraire. Si votre récolte est bonne et qu'elle vous procure quelques

petits sous mignons, dont vous ne sauriez que faire... je vous rappelle la collecte intitulée « Entr'aide ». Cette œuvre de solidarité aura toujours besoin de votre appui. Merci d'avance.

St-Sulpice, 20 juillet.

Schumacher.

Entr'aide

Reçu de la section « Genevoise » à l'occasion de son excursion :
Fr. 19.50. Bravo et merci !

Schumacher.

Médecine et abeilles

(Suite)

Que le miel récolté sur le tilleul soit utile dans les affections respiratoires n'est pas étonnant; cela correspond à un degré supérieur à la tisane de tilleul de nos jeunes années. En médecine, lorsque le cœur faiblit, il est d'usage assez courant dans certains cas de faire une injection intraveineuse d'une solution glucosée. Je ne sais si la chose a été tentée avec une solution de miel, mais il vaudrait la peine de faire cette expérience sur un animal pour commencer. Il est possible que sous peu un très illustre savant adopte cette méthode, et une riche littérature dythirambique éclora à cette occasion. Il est connu que certains miels sont purgatifs, d'autres sont même vénéneux et déjà Pline l'Ancien cite dans son Histoire naturelle (XXI, 44) que dans le Pont Euxin des soldats ayant mangé en quantité du miel de la contrée, étaient devenus comme ivres, furieux, et perdaient connaissance. Il attribue la chose au miel de rhododendron et dit que les Romains ne recevaient en tribut que la cire mais non le miel qui était toxique. Xénophon également, dans son Anabasis, la Retraite des 10,000, dit que dans la région de Trébizande des soldats étaient devenus comme égarés, vomissant, souffrant de diarrhée profuse après l'ingestion de miel. Je ne doute pas que si la belladonne, l'aconit, la digitale étaient fréquentes dans nos régions et qu'elles fussent activement visitées par les abeilles, nous aurions également des troubles dans la santé de ceux qui useraient du miel provenant de ces fleurs. Le *Datura Stramonium* ou pomme épineuse donne également un miel qui provoque des vertiges, des vomissements et une perte de connaissance. En Afrique du Sud, les fleurs d'aloès livrent un miel qui, ingéré, a comme résultat des vomissements et des diarrhées.

L'anaphylaxie est un cas très spécial de sensibilisation causé par le miel autant que par d'autres substances, mais les phénomènes provoqués sont alors dûs à l'individu, à la nature de son sang et non pas au miel. Toutefois, il y a lieu de penser que dans quelques cas, rares chez nous, c'est bien la composition du miel

qui entre en jeu tout comme dans les miels toxiques dont j'ai parlé il y a un instant. Vous savez tous que certaines personnes ne supportent pas le miel, pas plus que d'autres ne supportent les fraises, le poisson, le fromage, certains médicaments comme les iodures, l'antipyrine, le sérum, etc. Ces personnes réagissent soit par une éruption cutanée sous forme d'urticaire, soit par des vomissements, soit par une faiblesse générale avec troubles cardiaques et transpiration profuse.

Ce fait est si bien connu qu'en médecine on n'est guère tenté de répéter une injection de sérum chez un individu qui a réagi anormalement à une injection antérieure. Il y a, à ce sujet, une expérience à tenter avec le miel ; dans de nombreux cas, ce choc anaphylactique peut être conjuré en introduisant préalablement dans l'organisme une très minime quantité de la substance incriminée ; ainsi, quand une personne ne supporte pas certains albuminoïdes et réagit par des accès de migraine, on lui fait avaler avant le repas fautif un peu de peptone et souvent on réussit ainsi à éviter les troubles dûs au choc. Il n'y a là rien de nouveau et du temps de Mithridate déjà, on s'habituaient à l'arsenic en l'ingérant par petites doses progressives. Il serait intéressant de savoir quels résultats on obtiendrait en injectant une solution de miel, peut-être 1 cc³ à 1/100, sous la peau d'une personne sujette à ces troubles anaphylactiques.

Après avoir été employé en médecine interne depuis fort longtemps et sous diverses formes, le miel et tout récemment le venin d'abeilles ont été mis à contribution par la chirurgie et déjà nombreuses sont les relations à ce sujet. Le miel est surtout employé pour le traitement des plaies déchiquetées, des brûlures, des ulcérations. Les résultats obtenus sont vraiment encourageants et on peut les expliquer de la manière suivante :

1° Par l'action désinfectante du miel ; en effet, lorsque l'abeille opercule une alvéole, elle a soin auparavant de déposer un peu d'acide formique sur le miel. Or l'acide formique est à la base de la formaline et cette dernière sert à la fabrication du lysoforme qui est une solution de formaline et de savon. Chacun connaît le lysoforme employé comme désinfectant. Ceci explique pourquoi le miel se conserve si longtemps et pourquoi il est réfractaire à la culture des microbes ordinaires. Mais, sur une plaie, cette action désinfectante n'est pas très marquée, mais elle vaut souvent mieux qu'une désinfection trop irritante qui détruit parfois les jeunes cellules des tissus de régénération.

2° Par l'action hygroscopique ; vous savez tous que le miel attire avec avidité l'humidité et qu'un miel enfermé dans un bocal humide devient, au bout de peu de temps, aqueux. Cela me rappelle une triste histoire dans laquelle un bon apiculteur conscien-

cieux et honnête fut accusé, par un de ses soi-disant amis, d'avoir vendu du miel falsifié, l'analyse chimique ayant prouvé une quantité exagérée d'eau dans ce miel. Le malheureux avait conservé son miel dans une cave humide et le seul bon résultat qu'eurent les démarches de ce singulier ami fut que la Romande eut, pendant des années, la chance très appréciée d'avoir un Mayor comme président. (A suivre.)

Echos de partout

Nos importations de miel en 1938.

La Suisse a importé les quantités suivantes de miel :

- En 1935, 129,000 kg. pour une valeur de fr. 144,000.—
- En 1936, 226,000 kg. pour une valeur de fr. 179,000.—
- En 1937, 415,000 kg. pour une valeur de fr. 420,000.—

On voit que l'importation a augmenté chaque année dès 1935, où la récolte fut déficitaire, pour atteindre son maximum en 1937.

Il est intéressant de connaître la provenance du miel que les apiculteurs suisses ne peuvent produire ; le tableau ci-dessous nous renseigne à ce sujet. Les pays suivants nous ont livré l'année dernière :

Guatémala	124,000 kg. au prix moyen de fr. 0.68
Hongrie	84,000 kg. au prix moyen de fr. 1.50
Etats-Unis	51,000 kg. au prix moyen de fr. 0.72
Chili	35,600 kg. au prix moyen de fr. 0.60
Mexique	35,300 kg. au prix moyen de fr. 0.60
France	29,500 kg. au prix moyen de fr. 2.40

Le miel de France nous arrive en grande partie par le trou des zones ; il est exempt des droits de douane. Mais les zones produisent-elles réellement 29,500 kg. de miel de plus qu'elles n'en consomment, sans compter celui qu'elles vendent à l'intérieur de la France ?

Engrais et nectar.

D'après les investigations d'observateurs russes, une fumure exclusive d'engrais phosphorique ou d'engrais potassique n'aurait qu'une influence minime sur la production du nectar. Par contre, l'emploi combiné de ces deux engrais, phosphore et potasse, va jusqu'à doubler cette production.

Classification des apiculteurs.

Un journal allemand partage les apiculteurs en quatre groupes. Au premier appartiennent les *bourreaux d'abeilles*, qui pil-

lent le nid à couvain jusqu'à la dernière goutte de miel et regrettent de devoir nourrir à l'automne. Ce groupe est heureusement peu nombreux. Le second comprend les *possesseurs d'abeilles*, déjà plus répandus. Par indifférence, négligence ou manque de temps, ils ne s'occupent guère de leurs ruches et se contentent des récoltes que le hasard leur envoie. Ils ne cherchent nullement à s'instruire, ne lisent pas les journaux apicoles, ne fréquentent pas les assemblées d'apiculteurs. Cela ne les empêche pas de tout savoir mieux que les autres et de le crier très fort, surtout en l'absence de leurs collègues, qu'ils critiquent volontiers. Cette espèce est très dangereuse, tant pour les abeilles que pour ceux qui les aiment.

Viennent ensuite les *vrais apiculteurs*, qui ont à cœur le bien-être de leurs abeilles et qui ne reculent devant aucune peine et aucune dépense pour s'instruire et pénétrer les secrets de la ruche. Ils cherchent à améliorer la flore apicole et conduisent leur rucher d'une manière exemplaire. En un mot, il ne leur manque que de passer dans la quatrième catégorie, celle des *éleveurs d'abeilles*, qui s'efforcent d'améliorer la race ou les races afin d'arriver à un rendement maximum de l'apiculture dans l'intérêt général du pays.

Cher lecteur, dans quel groupe te ranges-tu ?

Moins d'abeilles, moins de fruits.

Du *Bienenvater* :

Le Vieux Pays (das Alte Land) est une région de l'Allemagne connue pour ses fruits ; la lutte contre les insectes nuisibles y est pratiquée avec énergie et persévérance. Les apiculteurs, dont les abeilles périssaient en grand nombre, élevèrent des protestations et, pour éviter des conflits incessants, les autorités interdirent l'introduction d'abeilles dans la région. Le résultat ne se fit pas attendre, mais il ne fut pas celui auquel s'attendaient les arboriculteurs : ils apprirent à leurs dépens que les abeilles sont indispensables pour la fructification. Leur récolte diminua de telle façon que l'interdiction d'introduire des abeilles fut rapportée. Par contre, il est maintenant interdit d'appliquer aux arbres fruitiers des solutions arsénicales ou cupriques pendant la floraison.

Une boutade pour terminer.

Elle est d'Ernest Root, éditeur des *Gleanings*.

Un voile d'apiculteur ne doit jamais avoir plus de deux trous, l'un en bas, l'autre en haut. Le premier doit être bouché au moyen d'un chapeau, le second, au moyen d'un homme.

J. Magnenat.

Sucre

Chaque apiculteur rêve de vendre son miel cher et d'acheter le sucre bon marché. Que d'illusions ne se fait-on pas sur le prix de gros des sucres et sur les bénéfices des vendeurs de cette denrée !

Cet automne, notre *Bulletin* annonce que dans un Paradis rouge le gouvernement achète tous les miels à X pesetas. L'article en question oublie de dire qu'il s'agissait d'une confiscation pure et simple, à un prix dérisoire.

Le dernier *Bulletin* annonce qu'en Tchécoslovaquie les apiculteurs ont du sucre sans impôt. Voyons un peu le privilège de ces collègues inconnus.

Le sucre se vend aux grossistes, départ usine, 5,65 Cour., soit Fr. suisses 85.— les 100 kg. Au détail, le sucre se vend en moyenne 6 Cour., soit Fr. 91.50 Ces impôts formidables sur cette denrée servaient à subventionner l'exportation.

Le miel se vend en moyenne 8,5 Cour. à 9,5 Cour. le kg. en gros, soit Fr. 1.28 à Fr. 1.43 le kg. et au détail de 12 à 14 Cour., soit, en prenant 13 comme base, Fr. 1.95 le kg.

Les apiculteurs faisant partie d'une société d'apiculture peuvent avoir du sucre à 3,70 Cour. par kg., soit à Fr. 56.— les 100 kg. par quantité maximum de 12 kg. par colonie. Ils doivent prendre l'engagement envers le gouvernement, par l'entremise du président de la société, que le sucre ne sera utilisé qu'à nourrir les abeilles.

Chacun connaît le prix des sucres et des miels en Suisse et peut faire des comparaisons. Il est possible que les ruches produisent davantage en Tchécoslovaquie qu'en Suisse. C'est bien à espérer pour nos amis tchèques.

Peut-être ne sommes-nous pas dans un pays de Cocagne. Je doute qu'il s'en trouve un dans ce bas monde. Je crois qu'il ne faut pas trop nous plaindre.

Il est bien compréhensible que le Conseil fédéral ne veuille pas accorder aux apiculteurs des privilèges sur les sucres : cela serait pour lui une voie dangereuse. Les vigneron, qui ont des arguments aussi probants, voudraient avoir leur part, puis les familles nombreuses des chômeurs, pour faire des confitures aux enfants, auraient des raisons aussi fortes, et où cela s'arrêterait-il ?

Si votre rédacteur me l'autorise, pour le prochain *Bulletin*, nous pourrions examiner de plus près le marché des sucres en Suisse.

18 juillet 1938.

B. Trotter.

Pesées de nos ruches sur balances en juin 1938

STATIONS	Altitudes Mètres	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Augment. nette Grammes	Diminut. nette Grammes	Date	Journée la plus forte Grammes
Boncourt	373	17 300	850	16 450	—	18	2 000
Bex	430	36 850	2 150	34 700	—	25	3 050
Bex	430	21 —	850	20 150	—	27	2 200
Choex (Valais)	430	27 300	600	26 700	—	25	3 —
Neuchâtel	438	43 400	—	43 400	—	25	5 —
Monthey (Valais)	450	32 600	2 300	30 300	—	24	3 200
Vendlincourt (Berne)	450	22 800	2 600	20 200	—	22	3 600
Chavornay	468	17 200	950	16 250	—	21	1 800
Marnand s/Payerne	481	44 950	3 100	41 850	—	22	3 600
Autavaux (Fribourg)	483	37 900	3 500	34 400	—	18	3 200
Berlincourt (Berne)	499	22 400	2 100	20 300	—	26	3 200
Corcelles (Neuch.)	570	29 950	500	29 450	—	27	3 —
Matran	618	17 150	1 450	15 700	—	22	1 800
Valangin	653	3 700	1 900	1 800	—	5	1 —
Corcelles (Jura bern.)	656	14 550	1 300	13 250	—	30	3 —
Corgémont	663	41 300	5 650	35 650	—	24	4 400
Carrouge (Vaud)	725	48 800	2 250	46 550	—	27	4 400
Dombresson	743	10 800	900	9 900	—	25	1 200
Tavannes	757	23 050	2 275	20 775	—	25	3 400
Villiers (Neuchâtel)	764	16 800	3 050	13 750	—	26	2 100
Coffrane »	805	33 500	3 —	30 500	—	9	3 600
Prêles	821	15 350	950	14 400	—	24	1 750
Le Locle	925	15 850	2 —	13 850	—	25	1 700
Château d'Oex	961	13 900	1 400	12 500	—	25	1 800
La Valsainte (Frib.)	1017	14 100	3 500	10 600	—	25	2 200
Ste-Croix	1090	34 900	12 450	22 450	—	24	3 600
Chaumont (Neuch.)	1090	12 —	4 800	7 200	—	29	2 300
Chaumont »	1090	41 —	—	41 —	—	29	4 600
Etivaz (Pays d'Enht.)	1144	17 700	2 250	15 450	—	24	2 150

Pesées en juin 1938

Il fait bon faire des relevés comme celui-ci. Il fait bon rencontrer des collègues apiculteurs, ils ont tous le sourire. Et cependant, comme la nature qui jamais ne s'arrête, il faut songer déjà à l'avenir. Ces ruches pleines, il faudra les vider, donner de la place à une nouvelle génération, il faudrait aussi changer les reines fatiguées par les fortes pontes de cette année. Il faudra aussi vendre ce miel. Ne pas le mettre tout à la fois sur le marché et ne pas faire dégringoler les prix. Que les apiculteurs se souviennent de 1933 et des années qui suivirent. Qu'ils se rappellent aussi qu'il existe toute une classe de la population qui ne connaît pas le miel. Qu'ils pensent aux déshérités, aux asiles, aux orphelinats, aux hôpitaux. Qu'ils se souviennent aussi qu'après une bonne année, il en est d'autres, les plus nombreuses, où il faut soigner sans profit. Qu'ils se rappellent que tous n'ont pas eu une bonne récolte et que, pour eux, la solidarité ne doit pas être un vain mot. Nous l'avons déjà dit, le résultat des pesées n'est pas une moyenne de récolte, il faut déduire de ces totaux la nourriture nécessaire à l'hivernage, celle qui sera consommée jusqu'alors et se rappeler que les bascules sont presque toujours placées sous la ruche la plus forte.

Le contrôle bat son plein. Nous recommandons de ne pas attendre. Il doit se faire par les contrôleurs immédiatement après l'extraction et en présence de tout le miel extrait. Des règlements de contrôle sont à disposition à l'Office du miel. Il est inutile de nous adresser des échantillons directement. Les présidents de sections doivent renseigner leurs membres.

Nous attendons les commandes de bocaux destinés aux chimistes cantonaux et au Liebefeld. Nous prions, *à nouveau*, les présidents de fédérations de bien vouloir faire diligence. Les formulaires et instructions leur sont parvenues en temps utile. Ici encore, nous demandons un travail consciencieux et exact qui évitera bien des correspondances et des frais inutiles.

Corcelles, 21 juillet 1938.

Charles Thiébaud.

Pas de surproduction de miel

Le développement de notre apiculture ne saurait être entravé par la question de surproduction, comme le pensent, aussitôt qu'il y a marasme sur le marché du miel, beaucoup de gens et même certains apiculteurs. Pour vous en convaincre, oyez et retenez ceci :

Sur les instances des organisations de producteurs, le Conseil fédéral avait décrété en août 1934 des mesures de contingentement à l'entrée des miels étrangers.

En septembre 1936, devant le déficit de la récolte indigène, les autorités fédérales se sont trouvées dans l'obligation d'élargir ce contingentement. La misérable production de 1937 n'a pas permis de revenir aux normes fixées en 1934. Voici la quantité et la valeur de nos importations en miel :

1929	290,841 kg.	Fr. 506,287.—
1930	229,181 kg.	Fr. 362,007.—
1931	287,770 kg.	Fr. 393,796.—
1932	272,561 kg.	Fr. 298,081.—
1933	414,096 kg.	Fr. 459,819.—
1934	233,492 kg.	Fr. 220,850.—
1935	128,768 kg.	Fr. 143,628.—
1936	225,714 kg.	Fr. 179,250.—
1937	414,578 kg.	Fr. 420,010.—

Dans les premiers mois de 1938 (janvier à mai), l'importation a encore suivi un mouvement ascendant :

1934	124,872 kg.	1937	137,416 kg.
1935	27,950 kg.	1938	157,006 kg.
1936	56,136 kg.		<i>H. Maytain.</i>

Bocaux à miel

Nous rappelons que les Verreries de St-Prex fournissent des bocaux à miel, étudiés par la Romande et dont la forme permet l'application des étiquettes et bandes de garantie du contrôle du miel. Le contrôle prenant toujours plus d'importance et de nécessité, ces bocaux, en beau verre blanc, avec couvercle aluminium, muni de liège, sont vivement recommandés par le Comité. Le verre reste toujours l'idéal pour une belle présentation du miel.

Voici les prix : 1 kg., à 45 ct. ; $\frac{1}{2}$ kg., à 40 ct. ; $\frac{1}{4}$ de kg., à 35 ct.

La commande se fait par versement à notre Compte de chèques II. 1480 et elle est transmise immédiatement aux Verreries qui en soignent l'expédition par retour. Les emballages doivent être renvoyés franco à la Verrerie. Aucune autre demande de bocaux n'est admise que sous la forme ci-dessus. *Le Comité.*

Loque des abeilles (loque européenne)

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruchers	colonies	malades
Fribourg	La Glâne	Gillarens	1	6	4
		Chapelle	1	2	1
Vaud	La Veveyse	Le Crêt	1	2	1
	Orbe	Vuitebœuf	1	31	10
Total général			4	41	16

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

Prix moyens suisses

(Communiqués par le Service du Contrôle des prix
du Département fédéral de l'économie publique.)

Mois de juin 1938

Genève	5.—	Aarau	—.—
Nyon	—.—	Lenzbourg	4.80
Lausanne	—.—	Brougg	—.—
Vevey	4.53	Baden	4.50
Montreux	4.75	Lucerne	4.80
Aigle	—.—	Zoug	4.68
Yverdon	—.—	Zurich	5.50
Payerne	4.45	Dietikon	—.—
Chaux-de-Fonds	4.50	Winterthour	—.—
Le Locle	—.—	Schaffhouse	4.50
Berne	5.17	Frauenfeld	4.50
Thoune	—.—	St-Gall	—.—
Langnau	4.50	Hérisau	—.—
Berthoud	4.80	Appenzell	—.—
Bienne	—.—	Buchs	—.—
Granges	—.—	Altstätten	—.—
Porrentruy	—.—	Coire	4.90
Soleure	4.—	Bellinzone	—.—
Langenthal	—.—	Locarno	—.—
Bâle	5.20	Lugano	5.—
Rheinfelden	—.—		
Olten	4.50		
Zofingue	—.—	Prix moyen suisse	4.73

Concours de ruchers

organisé par la Société romande d'apiculture, en 1937.

(Suite)

2^{me} CATÉGORIE

23. *Rucher de M. RACINE Auguste, à Madretsch.*

Ce rucher, situé à Prêles, comprend 5 DB. en plein air et 7 DB. également en pavillon spacieux construit en 1926 et servant d'habitation de campagne à l'apiculteur et à sa famille. Il est très bien situé sur une esplanade conquise sur un terrain vague, surplombant de superbes prairies et bien abrité par la forêt au-dessus. Ruches tenues propres avec bonnes provisions pour l'année. Pas de maturateur ; matériel complet pour l'élevage des reines et prêt à fonctionner. Ne pratique pas le marquage. Très bonnes annota-

tions sur fiches pour chaque colonie, mais fait regrettable, aucune comptabilité du rucher n'est tenue.

M. Racine connaît à fond ses colonies et travaille avec l'assurance que donne une longue pratique.

Il est accordé :

6, 6, 6, 9, 4, 9, 4, 10, 4, 5, 0, 10, 3. Total : 85 points.

Médaille d'argent et Fr. 6.—.



Rucher Racine Aug., Prêles.

24. Rucher de M. PETITJEAN Marcel, à Saicourt.

Les 16 colonies DB. sont disposées sur de solides poutres dans les prés à l'est de Saicourt. A proximité immédiate, 2 coffres contiennent le petit matériel nécessaire au rucher. Belles bâtisses, ce qui s'explique en partie par le fait que l'apier a été commencé en 1931. Bonnes provisions et bon nombre de hausses bien garnies. Annotations et comptabilité des plus sommaires. Bel essaim pendu à un arbre voisin et qu'il était temps de ramasser. Profite des alvéoles lors de l'essaimage et ne marque pas les majestés qui résultent de son élevage.

Points obtenus :

6, 6, 5, 9, 9, 10, 9, 4, 10, 5, 2, 2, 9, 3. Total : 84.

Médaille d'argent et Fr. 6.—.

(A suivre.)

NOUVELLES DES SECTIONS

Fédération vaudoise d'apiculture

Le 17 juillet fut une journée radieuse, à laquelle participèrent plus d'une centaine d'apiculteurs et apicultrices. Les journaux quotidiens l'ont déjà fort bien relatée. C'est pourquoi notre compte-rendu sera très court, alors qu'il y aurait tant de choses à dire.

A la Chèvrerie, une collation substantielle et généreuse attendait une belle cohorte, en face d'un panorama dont J.-J. Rousseau disait déjà : « L'instant où des hauteurs du Jura je découvris le lac de Genève fut un instant d'extase et de ravissement ». En outre, le jardin de M. Correvon, de Floraire, ajoutait son charme aux attraits de ce lieu enchanteur. M. Soavi, président de la section de Nyon, souhaite une première bienvenue.



Les apiculteurs vaudois au rucher montagnard
de MM. Charbonnier, de Gingins et Simon, de Givrins, établi à
La Frétérette près St-Cergue (1050 m.).

Photo du dimanche 17 juillet 1938.

Ed. Fankhauser.

De là, on visite, sur la route qui mène à St-Cergue, deux splendides et vastes ruchers, à 100 ruches chacun, venus là en séjour pour la récolte de montagne. Nos félicitations aux possesseurs, MM. Charbonnier, Simon, Bær.

Ensuite, banquet à l'Hôtel Auberson, excellemment servi (trois services, s. v. p.). Au dessert, abondance de discours, mais tous brefs, sous la présidence de M. Fankhauser, président de la Fédération vaudoise. Nous avions, s'il vous plaît, des « officiels », représentants de l'Etat (sous-préfet), le syndic de St-Cergue, etc. Tout cela sous le majorat d'un homme né pour cette fonction, aussi rond (ne prenez pas cet adjectif dans un mauvais sens) qu'habile à trouver de nouveaux bans et des « mots » qui déchaînent les rires et applaudissements de toute l'assemblée.

Au point de vue apicole, nous sommes bien servis aussi : notre président d'honneur Mayor offre, en termes brefs et précis, pleins de chaleur, la coupe de la Romande à la section de Nyon qui célèbre son cinquantenaire. M. Soavi, président de la section, remercie et ajoute en bon accent vaudois : « On va la

remplir tout d'abord. C'est seulement après qu'on pourra dire si elle va bien ». M. Courvoisier nous fait un historique de cette section (elle a eu des célébrités en nombre, à commencer par Ed. Bertrand) avec un talent, une concision et un choix d'anecdotes qui ont fait que cet exposé, au lieu d'engendrer l'ennui, fut écouté avec la plus rare attention. Il reste, des 33 membres fondateurs, un seul survivant, M. Jeanneret, malheureusement empêché d'être des nôtres ce jour-là. Citons encore, parmi les orateurs, M. C. Auberson, qui rappela de vieux souvenirs et montra que les mêmes problèmes agitent les apiculteurs d'aujourd'hui comme ceux d'autrefois, M. Niquille, de la Genevoise, qui sut apporter le mot pour rire, etc., etc.

Il y eut ensuite l'examen d'une belle exposition de ruches pastorales, présentées par MM. Bassin, Durgnat, etc., ainsi que du matériel apicole, épurateurs, etc., encore. Autrement dit, tout avait été préparé avec soin pour laisser à tous le meilleur souvenir de cette assemblée de la Fédération vaudoise. Ajoutons qu'une visite des ruchers de MM. Reymond et Auberson nous fit voir de beaux rayons, non cristallisés ceux-ci, dans des colonies nombreuses et prospères.

Radiieuse journée pour laquelle nous devons nos plus vifs remerciements à M. Fankhauser, organisateur précis et minutieux, rempli d'autre part d'idées lumineuses et poétiques. Il avait trouvé, dans le Comité de la section de Nyon, les auxiliaires indispensables et intelligents de son projet.

Disons enfin que, dans une courte séance administrative, on a discuté de l'Exposition nationale de Zurich, du prix du miel, des rayons cristallisés, etc.

Nous croyons que la parfaite réussite de cette assemblée fera reprendre l'organisation régulière de ces journées vaudoises. A qui le tour ?

Schumacher.

Section d'Orbe

Contrôle du miel. — Les membres désireux de faire contrôler leur récolte de miel sont priés de s'inscrire d'ici au 10 août, au plus tard, chez M. Paul Grobet, à Montcherand, qui fera le nécessaire. *Le Comité.*

St-Maurice-Monthey

Malgré le temps orageux et la pluie persistante, une quarantaine d'apiculteurs ont répondu à l'appel, le 3 juillet, à Muraz, près Collombey. Le président nous dit son plaisir de nous voir si nombreux et nous indique pourquoi Muraz fut choisi pour cette assemblée, et le conférencier, M. Donnet-Mannay peut aussitôt développer son sujet : La conduite d'un rucher. Cette conférence fut suivie avec beaucoup d'intérêt, aussi les applaudissements furent le témoignage de remerciements envers notre jeune conférencier, pour le travail fourni et si apprécié.

Quelques remarques et appréciations de M. Péclard furent l'objet de discussion intéressante, surtout celle ayant trait au miel de sapin. La ruche éclairée vient ensuite prendre sa place, mais, comme la grande cellule, faisant couler plus d'encre que de miel, la discussion est brève.

Notre ancien président, M. Heyraud, nous fait voir des nouveaux emballages pour le miel vendu au détail ; chacun en tire son appréciation.

La pluie cessant enfin, une visite du rucher est entreprise. De belles ruches, bien soignées, plusieurs double-hausses nous laissent l'impression que les jeunes apiculteurs de l'endroit ont bien observé les conseils donnés régulièrement par notre cher *Bulletin*. Au retour, verre offert par la Commune de Collombey-Muraz, remerciements de notre président et dislocation pour rentrer chez soi, mettre en pratique les leçons reçues. *A. Levet.*

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 8 août, à 20 h. 30, au local, rue Cornavin 4. Sujet : Quelques causes des pertes en apiculture.

Val-de-Ruz

Les membres qui désirent des boîtes à miel « Hermetic » peuvent s'en procurer chez le président. Ceci sans tarder car le stock n'est pas considérable. Les membres qui veulent des étiquettes peuvent en avoir chez le caissier.

Le Comité.

Ajoie et Clos du Doubs

Dimanche 10 juillet, la réunion pratique, fixée à Papplemon, réunissait une belle phalange d'apiculteurs, une centaine au moins, venue de toute l'Ajoie.

Le sujet traité par le conférencier, M. Mouche, de La Ferrière, traitant l'élevage et la fécondation des reines, a été très écouté des apiculteurs.

Nous avons eu l'occasion d'admirer les quatre beaux ruchers, d'une propreté méticuleuse, de M. Schneider.

Le miel n'était pas encore extrait, mais il y avait de belles hausses. Ce rucher est composé exclusivement de ruches suisses, à l'exception de quelques paniers, souvenirs de l'ancien temps.

Je tiens ici à remercier la famille Schneider pour l'aimable accueil que nous avons reçu et aussi pour la collation qui nous a été offerte si gracieusement.

Quatre admissions dans la société sont à signaler.

Le vice-président : *Marc Gigon.*

Montagnes neuchâteloises

Notre programme d'activité prévoyait, le 17 juillet, une séance pratique aux ruchers de deux de nos membres de la région des Ponts. Le rendez-vous était fixé à celui de M. Haldimann, à la Molta.

Le temps est beau ; il favorise le groupement de l'essaim des Montagnes Neuchâteloises. Au travers des pâturages, l'on ne redoute même pas deux heures de marche pour répondre à l'appel ; malgré la décentralisation des lieux, l'assemblée est bien revêtue.

A la Molta, les fenaisons qui « battent leur plein » n'empêchent pas M. Haldimann de nous réserver la plus cordiale réception. Au rucher très bien situé, une grande animation règne encore. Malgré la saison avancée, tout ce petit monde, groupé dans plus de 20 maisonnettes, continue le travail. Il aurait cependant déjà gagné son repos car les hausses sont superbes et les quelques doubles se garnissent d'un beau miel. Malgré un important rural, M. Haldimann sait réserver à ses abeilles le temps nécessaire à leur conduite ; son rucher est prospère et nous l'en félicitons en le remerciant encore pour sa bonne réception.

C'est ensuite la visite à celui de M. G. Ducommun, distant de 15 minutes environ du premier et situé au Voisinage, près Martel-Dernier.

Ici aussi, contrée idéale et situation merveilleuse ; pâturages, vastes prairies, forêt, marais, enfin tout pour obliger l'apiculteur à poser des « doubles hausses » ! Vallée privilégiée cette année, nos amis Ponliers ont le sourire aux lèvres ; juste compensation accordée après deux années déficitaires.

Récolte très inégale dans notre région montagnaise, car certaines contrées n'annoncent d'autre part que de très modestes moyennes.

Dans une courte assemblée tenue dans un restaurant de Martel-Dernier où, très obligeamment, une collation fut offerte par les membres des Ponts à leurs hôtes, les affaires du jour sont discutées. Vente du miel dont le prix de fr. 4.50 au détail paraît trop élevé à l'ensemble des membres, vente de gobelets par la section, formation d'essaims artificiels, etc., tous les travaux de saison sont passés en revue.

En résumé, très belle séance due à la clémence du temps ainsi qu'au chaleureux accueil réservé à la section par nos membres et amis Ponliers auxquels nous réitérons ici nos sincères remerciements. *G. M.*

P. S. — Nous recommandons tout spécialement à nos membres de réserver

ver la journée du 14 août pour la fête de la Romande qui aura lieu cette année sur les rives du lac de Neuchâtel. Assistons donc nombreux à cette belle manifestation.

Côte Neuchâteloise

La réunion d'août prévue à Chambrelieu est supprimée en raison de l'assemblée de la Romande, à Cortaillod. Nous recommandons très vivement aux apiculteurs neuchâtelois de participer à ces assises de l'apiculture romande. Les inscriptions pour le *contrôle du miel* doivent parvenir à M. A. Clemmer, Cassardes 5, à Neuchâtel, jusqu'au 20 août au plus tard. Profitons de la récolte de cette année pour faire connaître la marque de la Romande du miel contrôlé S. A. R.

Le Comité.

Section des Alpes

Contrôle du miel. — Les membres désireux de faire contrôler leur récolte (contrôle de la Société romande) sont priés de s'annoncer *immédiatement* à M. Fankhauser, président, *Territet*, qui prendra les dispositions d'usage.

Erguel-Prévôté

Tous les amis de cet important groupement avaient rendez-vous dimanche 26 juin après-midi à Courtelary, chef-lieu du district. Le temps était radieux, mais hélas, la cohorte qui devait visiter les ruchers de l'endroit n'était pas nombreuse. Il est vrai que la radio nous annonçait un temps orageux. Ces pronostics ne se sont réalisés que le soir tard, alors que chacun était rentré chez soi.

C'est tout d'abord en face de la gare, chez M. Grimm, que nous allumâmes l'enfumoir. C'est ensuite chez M. Girardin, surveillant des ruchers, que de nombreuses et belles colonies nous furent présentées. Au beau milieu du village, dans un carré de verdure, quelques colonies logées dans des Dadant prospèrent ; ce sont celles de M. Langel fils, jeune apiculteur qui n'a qu'à suivre les avis judicieux de son père, un apiculteur consommé et d'expérience ; aussi, quel fut notre émerveillement lorsqu'en dehors du village, le papa nous fit voir ses ruches à lui, avec des hausses déjà pleines de beau miel, voire même des doubles presque pleines. Il est évident que pour ce résultat si satisfaisant, il a fallu des populations nombreuses avec des reines de qualité pouvant aussi profiter d'une floraison d'esparcette particulièrement belle cette année. Le Haut-Vallon n'a pas eu, cette année, la même faveur d'abondance et les courants froids d'après mars n'ont pas aussi joliment développé les colonies.

La cohorte, après avoir traversé le nouveau pont de la Suze et en passant par le Pacot, arriva au rucher de l'Orphelinat du district. M. Sunier, l'aimable directeur, et sa compagne, nous attendaient. Une ruche orpheline fut secouée, un cadre de couvain du jour y fut inséré ; on permit alors aux ouvrières non pondeuses de réintégrer leur domicile et tout fut dit pour ce jour-là, à part une myriade de belles et bonnes piqûres.

M. Sunier ne voulait pas nous quitter sans offrir le verre de l'amitié pour lequel il a été remercié cordialement par notre président, M. Wiesmann, puis on se sépara heureux.

Réunion de groupe.

L'assemblée de la Fédération jurassienne ayant lieu le 31 juillet, la réunion de groupe fixée à Vauffelin, ce jour-là, est renvoyée à la huitaine, soit au 7 août et aura lieu à Frinvilier.

Contrôle du miel.

Les contrôleurs du miel pour notre section sont les suivants : MM. Fréd. Beer, Renan ; Bohnenblust Ad., St-Imier ; A. Droz, Cortébert ; Reber-Villars F., Frinvilier ; Ch.-Alb. Boillat, Reconvilier ; Paul Borel, Châtelat ; M. Anklin, Crémines ; Ed. Etienne, Tramelan.

Ces contrôleurs peuvent demander à M. Alf. Paroz, juge, à Saicourt, le matériel nécessaire au contrôle et se feront rembourser par les apiculteurs qui font contrôler leur miel. (Les formulaires sont gratuits et les bocaux à échantillons sont vendus 20 ct. pièce.) Les nouveaux statuts pour le contrôle du miel et les instructions pour les contrôleurs se trouvent dans le N° 6 du *Bulletin*, année 1934. M. Petitjean, secrét.

NOUVELLES DES RUCHERS

P. Javet. — Lugnorre, le 17 juillet 1938.

La farce des sapins.

Au point de vue apicole, 1938 restera une curieuse année ; après un mois de mars superbe qui donna aux ruches une impulsion extraordinaire grâce à l'apport de pollen et de miel frais (saules marsaults), avril fut un vrai mois d'hiver, avec des tempêtes de bise et 13 nuits de gelée noire qui détruisirent une floraison superbe.

La première partie de mai ne fut guère plus clémente, la campagne étant désolée par la sécheresse, la dent-de-lion, sur une courte hampe, se fermait déjà dans l'avant-midi, afin de ménager le peu de sève et d'humidité qui lui restait.

Enfin, le 18 mai, la pluie vint peu à peu ranimer la terre desséchée et le 5 juin la balance, cessant de descendre, se mit résolument à grimper.

Ce fut la fête pour nos abeilles, pendant cinq jours, puis une semaine de mauvais temps, pluie et bise, enfin, du 18 au 30, la récolte reprit, surtout sur les sapins rouges.

Les butineuses, sauf dans quelques colonies, abandonnèrent les fleurs pour se ruer sur cette manne qui, par sa composition, probablement sa richesse en sucre, leur semblait extraordinaire. En une quinzaine de jours, les ruches sont pleines, même deux hausses, et les nids à couvain complètement encombrés.

Mais il fallut déchanter ; quelques apiculteurs ayant voulu extraire, prétendirent que le miel restait dans les cadres, trop épais pour sortir. Nous étions, au premier abord, sceptique, mais il fallut bien nous rendre à l'évidence, le miel ne tarda pas à se durcir complètement et l'extracteur ne fonctionnait plus que comme ventilateur.

Chose extraordinaire : des secondes hausses, posées exactement depuis 9 jours, étaient complètement cristallisées.

En ouvrant certaines colonies, l'on était étonné de voir que les abeilles ne pouvaient pas même pomper le miel pour s'en gorger, comme elles le font de coutume, il semblait que tout était pétrifié.

Mais comme il ne sert à rien de se plaindre et que les pouvoirs cantonaux et fédéraux n'y pouvaient rien non plus, nous avons cherché un moyen de récupérer cette récolte. Après plusieurs essais infructueux, voilà la méthode qui nous a donné le meilleur résultat :

Tremper, en les submergeant complètement, les rayons granulés pendant 8 à 12 heures, selon leur dureté ou leur épaisseur, dans de l'eau froide (nous craignons que l'eau chaude, en ramollissant la propolis, ne communique son goût amer).

Donner aux ruches une hausse vide, la fermer en ne laissant ouvert que le trou du nourrisseur pour les maisonnettes et qu'un espace d'un cm. environ pour les ruches suisses sur le devant ; disposer par deux ou trois les cadres trempés au-dessus, les abeilles ne tarderont pas à les vider complètement ; au bout de deux jours, renouveler l'opération et au bout de 8 à 10 jours la nouvelle hausse sera pleine de miel liquide, qu'il ne faut pas tarder à récolter, car il ne tarde pas à se reprendre à nouveau.

Mais attention au pillage et ne pas craindre les piqûres, ce travail rendant les abeilles très irritables.

O. Vuadens. — Vouvry, 19 juillet 1938.

Malgré le mauvais temps, nous avons pu voir, dans un rucher de Muraz, une double hausse avec rayons neufs complètement pleine ! L'on n'en peut pas dire autant partout ; mais en général la récolte est belle et nous pouvons être satisfaits. Chez moi, la récolte donne encore un peu, il nous faudrait du chaud. Quant aux essaims, dans ma région et à Vouvry en particulier, il y en a eu peu ou point ; chez moi, aucun. A Troistorrents et St-Gingolph, une vingtaine pour 50 colonies !

Espérons que chacun reprendra courage et que l'on oubliera les déboires des années précédentes !

Reines sélectionnées non essaimeuses

élevées des meilleures souches à miel et pendant la récolte. Grande disponibilité et prix spécial depuis 6 pièces. Prix **Fr. 6.** — avec bouchon d'introduction et port. Fr. 0.50 en plus suivant désir pour le marquage.

ÉTABLISSEMENT APICOLE DU VERGER
Le Locle
GEORGES HUGUENIN, Envers 5

REINES

sélectionnées et marquées, à partir du 10 mai jusqu'à la fin de la saison, avec cage d'introduction, franco, 6 fr. Mes abeilles sont traitées préventivement contre l'acariose. **Th. Wehrli** apiculteur, **Arare-Genève.**

ABEILLES

A vendre **10 ruches peuplées.**
S'adresser à M. **Henri Bolay,** à Mollens.

Nuclei et reines disponibles à partir du 1er juin. Sur 3, 4 et 5 cadres D. B. Reines provenant des meilleures souches et marquées. Ponte garantie.
B. BORGAUD & FILS, Echallens, Téléphone 41.255

BOITES A MIEL

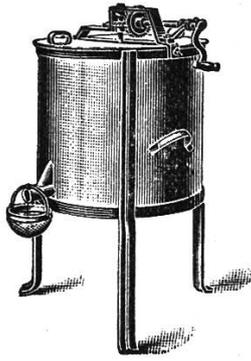
	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{2}$	1	2	5	5 à anse	
1-24 pièces	18.—	21.—	26.—	48.—	85.—	115.—	le %
25-99 »	16.—	19.—	23.—	45.—	78.—	100.—	»
100 et plus	14.—	17.—	21.—	42.—	71.—	95.—	»

Les 100 pièces peuvent être assorties en différentes grandeurs.

J. WÜTHRICH, fers, ST-IMIER

LA PUBLICITÉ

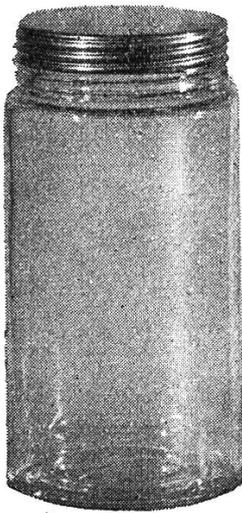
dans le „ Bulletin de la Société Romande d'Apiculture “
PORTE ET RAPPORTE BEAUCOUP !



Avant de faire l'achat d'un **extracteur, clarificateur** ou **maturateur, boîtes** ou **bidons à miel, outillage**, demandez catalogue avec prix-courant de la

Ferblanterie mécanique pour l'apiculture

A. DÜNENBERGER, Baar (Zoug)



Utiliser l'emballage en verre, c'est présenter votre miel d'une façon idéale.

Demandez à M. F. SCHUMACHER, caissier, à St-Sulpice (Vaud) les

BOCAUX A MIEL

modèle « Apiculture Romande »

grandeur $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ et 1 kg.

FABRIQUÉS PAR LES

**Verreries
DE ST. PREX. VAUD**

A vendre

PETITE MACHINE A ÉCRIRE

portative „Erika“

révisée. Prix **fr. 80.—.**

S'ADRESSER AUX ANNONCES DU „ BULLETIN “.